

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MAI 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 2 mai 2016, à 19 heures, à la salle du conseil, 821, rue Principale.

Sont présents: Renée Vigneault, Danièle Hénault et Guylaine Blondeau, conseillères ainsi que Claude Blier, Jean-Claude Gagnon et Roger East, conseillers formant quorum sous la présidence de Rosaire Croteau, maire.

Sont également présents : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière, Fanny Pécheux, inspectrice en environnement et permis, Constant Roberge, contremaître des travaux publics et Raphaël Tremblay, responsable des loisirs.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Rosaire Croteau, maire.

Il demande à chaque conseiller présent s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour suivant :

- A) Ouverture de la séance
- B) Adoption de l'ordre du jour
 - Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- C) Adoption des procès-verbaux
- D) 1^{re} période de questions
- E) Rapport des loisirs
 - Désignation d'un signataire de la convention d'aide – Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III
 - Réfection de l'abri des joueurs – terrain de balle
 - Report du départ de Diane Vigneault
 - Fête des camps de jour de la MRC de l'Érable
- F) Rapport d'environnement
- G) Varia
 - Délégation de sorties
 - Demande d'appui de Ferme Pinette et fils inc. (CPTAQ)
 - Demande d'appui de Martial Ruel (CPTAQ)
 - Demande d'appui de Manon Truchon (CPTAQ)
 - Règlement concernant la division du territoire de la municipalité en 6 districts électoraux
 - Règlement modifiant le règlement no 2009-94 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1
 - Formation concernant le comportement éthique
 - Formation – ressources humaines
 - Dépôt des états comparatifs
 - Autorisation à la Maison des Jeunes (activité du 11 juin)
 - Soumissions « calcium »
 - Soumissions « MG20 »
 - Soumissions « MG20-B »
 - Soumission « entretien aménagement paysager – marina et bureau »
 - Le Grand Défi Pierre Lavoie au secondaire
 - Guide de l'Association du lac William
 - Cercle des Jeunes Ruraux de l'Érable
 - Journée de démonstration forestière de l'Érable
 - Aide financière au Club Les Nomades
 - Achat de fleurs pour les lieux publics
 - Aménagement des pots de fleurs sur le belvédère
 - Demande de prolongation pour adopter un plan et des règlements d'urbanisme conformes au schéma révisé
 - Examen des revenus susceptibles d'être assujettis aux taxes
 - Emplacement du bureau municipal
 - Heures d'ouverture du bureau municipal
 - Contrat de travail de l'adjointe administrative
 - Contrat de travail de l'inspectrice en environnement et bâtiments
 - Modification au contrat de travail d'Olivier Michaud
 - Engagement d'un étudiant en voirie
 - Engagement d'un responsable à l'écocentre

- Congrès ADMQ
- Assemblée générale annuelle Réseau BIBLIO
- H) Rapport de voirie
- I) 2^e période de questions
- J) Présentation des comptes
- K) Clôture de la séance

2016-05-126 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé et en laissant le varia ouvert. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-05-127 Intersion des points à l'ordre du jour

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Danièle Hénault et résolu d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour au besoin. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-05-128 Adoption des procès-verbaux

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2016 et une copie du procès-verbal de la séance spéciale du 25 avril 2016, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Danièle Hénault et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2016 et le procès-verbal de la séance spéciale du 25 avril 2016, tels que présentés. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 25 personnes présentes à la 1^{re} période de questions.

2016-05-129 Rapport des loisirs

Il est proposé par Roger East, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'accepter le rapport des loisirs d'avril 2016 tel que présenté par Raphaël Tremblay, responsable des loisirs. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-05-130 Désignation d'un signataire de la convention d'aide - Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase III

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'autoriser la directrice générale/secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Ferdinand, madame Sylvie Tardif, à conclure une entente avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur concernant l'octroi d'une subvention pour l'aménagement d'un parc multisport dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase III et à respecter toutes les conditions du Ministère rattachées à cette entente.

La résolution ci-haut est dûment adoptée à l'unanimité par les membres du conseil de la municipalité.

2016-05-131 Réfection de l'abri des joueurs - terrain de balle

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Danièle Hénault et résolu d'autoriser la réfection de l'abri des joueurs du terrain de balle pour un montant estimé à

1 500 \$ (taxes en sus). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-05-132 Report du départ de Diane Vigneault

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu de reporter la date du départ de Diane Vigneault, responsable des loisirs, au 6 mai 2016. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-05-133 Fête des camps de jour de la MRC de l'Érable

Attendu que les gestionnaires des camps de jour des municipalités de la MRC de l'Érable désirent offrir aux enfants inscrits dans les camps de jour une grande fête soulignant la fin de l'été 2016;

Attendu que cette fête se tiendrait à la Polyvalente La Samare de Plessisville du jeudi 11 août, 10 heures au vendredi 12 août, midi;

En conséquence, il est proposé par Danièle Hénault, appuyé par Roger East et résolu que le conseil municipal de Saint-Ferdinand approuve le projet « Fête des camps de jour de la MRC de l'Érable » préparé par les gestionnaires des camps de jour et appuie la demande de subvention qui sera présentée au conseil des maires de la MRC de l'Érable. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-05-134 Rapport d'environnement

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'accepter le rapport d'environnement d'avril 2016 tel que présenté par Fanny Pécheux, inspectrice en bâtiment et environnement. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-05-135 Prévisions de sorties

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Danièle Hénault et résolu d'approuver les prévisions et ratifications des délégations suivantes :

<u>Noms</u>	<u>Sujet</u>	<u>Endroits</u>	<u>Date</u>
R.Tremblay	AQLM	Kingsey Falls	2016-04-18
R.Croteau	SHQ	Québec	2016-04-29
G.Blondeau	CCCG	St-Jean-Brébeuf	2016-05-11
M.Lacroix	ÉEQ	Drummondville	2016-06-01

2016-05-136 Demande d'appui de Ferme Pinette et fils inc. (CPTAQ)

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand doit apporter ses recommandations aux demandes faites à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);

Attendu que le demandeur, Ferme Pinette et fils inc., s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin de renouveler l'autorisation d'exploiter une sablière sur une partie du lot 700, rang 10, cadastre du Canton d'Halifax;

Attendu que la présente demande vise une superficie de 84 000 mètres carrés et que la demande n'a pas pour objet d'agrandir le site existant;

Attendu que la sablière sur le lot visé par la demande est déjà en exploitation;

Attendu que cette autorisation n'affecterait d'aucune façon le potentiel agricole des lots voisins;

Attendu que la demande est conforme à la réglementation municipale en vigueur présentement;

En conséquence, il est proposé par Claude Blier, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'appuyer auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, la demande de Ferme Pinette et fils inc. pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit l'exploitation d'une sablière, une partie du lot 700, rang 10, cadastre du Canton d'Halifax d'une superficie de 84 000 mètres carrés. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-05-137

Demande d'appui de Martial Ruel (CPTAQ)

Madame Renée Vigneault, conseillère, déclare qu'elle est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Elle se retire et s'abstient de voter.

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand doit apporter ses recommandations aux demandes faites à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);

Attendu que le demandeur, Martial Ruel, s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin d'aliéner et de lotir une partie des lots 567, 568, 569-P, rang 7, cadastre du Canton d'Halifax appartenant à Sylvain Houle et Agathe de Montigny;

Attendu que la présente demande vise une superficie de 9,7 hectares ce qui représente l'érablière exploitée et louée depuis 8 ans par le demandeur;

Attendu que la superficie conservée par les vendeurs de 66,5 hectares représente une érablière qui dénombre environ 300 entailles;

Attendu que la transaction envisagée ne viendra pas affecter l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole;

Attendu que cette autorisation n'affecterait d'aucune façon le potentiel agricole des lots voisins;

Attendu que la demande est conforme à la réglementation municipale en vigueur présentement ;

En conséquence, il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'appuyer auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec la demande de Martial Ruel pour l'aliénation et le lotissement d'une superficie d'environ 97 125 m² sur une partie des lots 567, 568, 569-P, rang 7, Canton d'Halifax appartenant à Sylvain Houle et Agathe de Montigny. Adopté à l'unanimité des membres du conseil ayant le droit de vote sur cette question, le maire n'ayant pas voté.

Mme Vigneault reprend sa place à la table du conseil.

2016-05-138

Demande d'appui de Manon Truchon (CPTAQ)

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand doit apporter ses recommandations aux demandes faites à la Commission de protection du territoire agricole du Québec;

Attendu qu'une maison unifamiliale isolée de 185 mètres carrés construite et appartenant à Manon Truchon est déjà

présente sur une partie du lot 279, rang 6, canton d'Halifax;

Attendu que la présente demande vise l'agrandissement du terrain résidentiel d'une superficie d'environ 4 600 mètres carrés du lot visé par la demande à une fin autre que l'agriculture soit pour la relocalisation de la maison, de la fosse septique et du champ d'épuration;

Attendu que la maison actuelle est située à 3,02 mètres de l'emprise de la rue et que la réglementation actuelle prévoit une marge de recul avant minimale de 12 mètres;

Attendu que le lot visé par la demande est actuellement en friche;

Attendu que la demande est conforme à la réglementation municipale en vigueur présentement ;

En conséquence, il est proposé par Claude Blier, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'appuyer auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, la demande de Manon Truchon pour l'aliénation, le lotissement et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit résidentielle, une partie du lot 279, rang 6, cadastre du Canton d'Halifax d'une superficie d'environ 4 600 mètres carrés appartenant à Christian Simoneau. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-05-139

Adoption du règlement no 2016-153 concernant la division du territoire de la municipalité en 6 districts électoraux

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'adopter le règlement no 2016-153 concernant la division du territoire de la municipalité en 6 districts électoraux tel que lu par la directrice générale et secrétaire-trésorière et transcrit dans le livre des règlements. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

RÈGLEMENT no 2016-153

Règlement concernant la division du territoire de la municipalité en 6 districts électoraux

Il est constaté que les avis, aux fins de la présente séance, ont été donnés à tous et chacun des membres du Conseil, de la manière et dans le délai prévu par la loi.

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du 7 mars 2016;

CONSIDÉRANT que selon les dispositions de l'article 9 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2-2), le nombre de districts électoraux pour la municipalité de Saint-Ferdinand doit être d'au moins 6 et d'au plus 8;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal juge opportun et nécessaire de procéder à la division du territoire de la municipalité en 6 districts électoraux, de manière à rencontrer les exigences de l'article 12 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2), spécifiant que chaque district électoral doit être délimité de façon à ce que le nombre d'électeurs dans ce district ne soit ni supérieur ni inférieur de plus de quinze (15%) ou de plus de vingt-cinq (25%) pour-cent, selon le cas, au quotient obtenu en divisant le nombre total d'électeurs dans la municipalité par le nombre de districts, à moins d'approbation de la Commission de la représentation.

IL est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu à l'unanimité :

QUE soit ordonné et statué par règlement du Conseil portant le numéro 2016-153 que la division du territoire de la municipalité soit la suivante :

DIVISION EN DISTRICTS

Article 1

Le territoire de la municipalité de Saint-Ferdinand est, par le présent règlement, divisé en 6 districts électoraux, tels que ci-après décrits et délimités :

La description des limites des districts électoraux a été effectuée selon le sens horaire.

L'utilisation des mots : chemin, rang et route sous-entend la ligne médiane de ceux-ci, sauf mention contraire.

L'utilisation de la ligne arrière d'une voie de circulation signifie que la limite du district électoral passe à l'arrière des emplacements dont les adresses ont front sur la voie de circulation mentionnée. Le côté de ladite voie est précisé par un point cardinal.

District électoral numéro 1 : 342 électeurs

Description : En partant d'un point situé à la rencontre de la rue Principale et de la côte de l'Église, le prolongement de la côte de l'Église, le lac William, le prolongement de la limite sud-est de la propriété sise au 1175 de la rue Principale, cette limite et de nouveau son prolongement, les lignes arrières des voies de circulation suivantes : la route 165 (côté sud-ouest) et la côte de l'Église (côté sud-est) jusqu'au point de départ.

District électoral numéro 2 : 275 électeurs

Description : En partant d'un point situé à la rencontre de la limite nord-ouest de la municipalité et de la route 165, les lignes arrières des voies de circulation suivantes : la route 165 (côté sud-ouest), la route Langlois (côté sud-est), le 6^e rang (côté sud-ouest) excluant l'emplacement sis au 331 du 6^e rang, la côte de l'Église (côté ouest) et la route 165 (côté sud-ouest), le prolongement de la limite sud-est de la propriété sise au 1175 de la rue Principale, cette limite et son prolongement jusqu'au lac William, ce lac, son embouchure et la limite municipale jusqu'au point de départ.

District électoral numéro 3 : 286 électeurs

Description : En partant d'un point situé à la rencontre de la rue Principale et de la côte de l'Église, les lignes arrières des voies de circulation suivantes : la côte de l'Église (côté sud-est) et la route 165 (côté nord-est), le prolongement de l'avenue des Roulottes, la ligne arrière des voies de circulation suivantes : la rue Bernier ouest (côtés ouest et est), la rue des Roulottes (côté nord), la rue Notre-Dame (côté est) et la 3^e Avenue (côté nord), le prolongement de la 3^e Avenue jusqu'au lac William, ce lac et le prolongement de la côte de l'Église jusqu'au point de départ.

District électoral numéro 4 : 308 électeurs

Description : En partant d'un point situé à la rencontre de la limite nord de la municipalité et de la rivière Bécancour, cette rivière, le lac William, la rivière Fortier, la route 165 jusqu'à l'intersection de la route Langlois, la ligne arrière des emplacements ayant front sur

la route 165 (côté sud-ouest) et la limite municipale jusqu'au point de départ.

District électoral numéro 5 : 301 électeurs

Description : En partant d'un point situé à la rencontre de la rue Principale et de la 3^e Avenue, les lignes arrières des voies de circulation suivantes : la 3^e Avenue (côté nord), la rue Notre-Dame (côté est), l'Avenue des Roulottes (côté nord) et la rue Bernier ouest (côtés est et ouest), le prolongement de l'Avenue des Roulottes, les lignes arrières des voies de circulation suivantes : la route 165 (côté nord-est), la côte de l'Église (côté ouest), le 6^e rang (côté sud-ouest), incluant l'emplacement sis au 331 du 6^e rang et la route Langlois (côté sud-est), la route 165, la rivière Fortier, le lac William et le prolongement de la 3^e Avenue jusqu'au point de départ.

District électoral numéro 6 : 322 électeurs

Description : Le territoire de la municipalité se situant à l'est de la rivière Bécancour et du lac William.

NB: Tous les lots et rangs mentionnés dans cette description font partie du cadastre du Canton d'Halifax.

ENTRÉE EN VIGUEUR

Article 2

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi, sous réserve des dispositions de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2).

Adopté à Saint-Ferdinand, le 2 mai 2016.

Maire

Secrétaire-trésorière

Avis de motion : 7 mars 2016

Adoption : 2 mai 2016

Approbation CRE :

Publication :

2016-05-140

Adoption du règlement no 2016-154 modifiant le règlement no 2009-94 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'adopter le règlement no 2016-154 modifiant le règlement no 2009-94 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 tel que lu et transcrit dans le livre des règlements. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

RÈGLEMENT NO 2016-154

Règlement no 2016-154 modifiant le règlement no 2009-94 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu que le conseil décrète ce qui suit :

1. L'article 2 du règlement no 2009-94 est remplacé par le suivant :

2. À compter du 1^{er} août 2016 est imposée sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0,46 \$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.

2. Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire fait publier à la *Gazette officielle du Québec*.

Maire

Secrétaire-trésorière

Avis de motion : non requis

Adoption : 2 mai 2016

Publication Gazette officielle du Québec :

Publication :

2016-05-141 Formation concernant le comportement éthique

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'inscrire les conseillers Roger East et Danièle Hénault à la formation « Le comportement éthique » offerte par la FQM qui aura lieu le 28 septembre 2016 à Québec et de défrayer les frais d'inscription de 215 \$ (plus taxes) par personne et autres frais encourus. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-05-142 Atelier de formation - ressources humaines

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'inscrire Michèle Lacroix, directrice générale adjointe, à la formation « La mobilisation des membres de votre équipe, pour la performance et la durabilité de votre organisation! » offert par Cameron ressources humaines qui aura lieu le 17 mai 2016 à Plessisville et de défrayer les frais d'inscription de 135 \$ (taxes en sus) et autres frais encourus et d'inscrire Danièle Hénault et Roger East, conseillers municipaux à la même formation qui aura lieu le 20 mai 2016 à Thetford Mines et de défrayer les frais d'inscription de 135 \$ par personne (taxes en sus) et autres frais encourus. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

La secrétaire dépose l'état comparatif des revenus et dépenses réalisés au 31 mars 2016 et ceux réalisés au 31 mars 2015. Elle dépose également l'état comparatif des revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour 2016, au moment de la préparation de l'état et selon les renseignements dont elle dispose et ceux qui ont été prévus par le budget 2016 conformément à l'article 176.4 du Code municipal.

2016-05-143 Autorisation à la Maison des Jeunes (activité du 11 juin)

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Roger East et résolu d'autoriser la Maison des Jeunes La Traversée 12-18 ans inc. de s'installer sur la rue Principale en face du numéro civique 201, en face de la marina et en face du numéro civique 1134 le samedi 11 juin 2016 (en cas de pluie, le samedi 18 juin) de 9 heures à 13 heures pour l'activité « Squeegy d'un jour » en autant que la Maison des Jeunes informe la Sûreté du Québec de cette activité. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-05-144 Soumissions « abat-poussière (calcium) »

Considérant que le conseil municipal a reçu les soumissions suivantes pour la fourniture, la livraison et l'épandage d'environ 40 tonnes métrique d'abat-poussière (calcium) pour l'entretien général des chemins pour la saison estivale 2016 :

Sel Warwick inc. : 596.40 \$ la tonne métrique
Calclo inc. : non conforme

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Roger East et résolu d'accepter la soumission de Sel Warwick inc. pour la fourniture, la livraison et l'épandage d'environ 40 tonnes métriques d'abat-poussière (calcium) pour l'entretien général des chemins pour la saison estivale 2016 au prix de 596.40 \$ la tonne métrique (taxes en sus). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-05-145 Soumissions « MG20 »

Considérant que le conseil municipal a reçu les soumissions suivantes pour la fourniture de MG20 pour l'entretien général des chemins :

Les Carrières de St-Ferdinand inc : 13.95 \$ la tonne métrique
Transport Jean-Guy Breton inc. : non conforme

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Claude Blier et résolu d'accepter la soumission de Les Carrières de St-Ferdinand inc. pour la fourniture d'environ 2 100 tonnes métriques de MG20 pour l'entretien général des chemins au prix de 13.95 \$ la tonne métrique (taxes en sus). Le matériel doit être disponible à partir du 1^{er} mai 2016. Tous les documents de l'appel d'offres font partie intégrante de cette résolution. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-05-146 Soumissions « MG20-B »

Considérant que le conseil municipal a reçu les soumissions suivantes pour la fourniture de MG20-B pour l'entretien général des chemins :

Les Carrières de St-Ferdinand inc : 9.39\$ la tonne métrique
Transport Jean-Guy Breton inc. : non conforme

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Danièle Hénault et résolu d'accepter la soumission de Les Carrières de St-Ferdinand inc. pour la fourniture d'environ 8 250 tonnes métriques de MG20-B pour l'entretien général des chemins au prix de 9.39 \$ la tonne métrique (taxes en sus). Le matériel doit être disponible à partir du 1^{er} mai 2016. Tous les documents de l'appel d'offres font partie intégrante de cette résolution. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-05-147 Le Grand Défi Pierre Lavoie au secondaire

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Roger East et résolu de verser une aide financière de 105 \$ à la Polyvalente La Samare pour la participation de 3 étudiants de Saint-Ferdinand au projet « Le Grand Défi Pierre Lavoie au secondaire ». Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-05-148 Guide de l'Association du lac William

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Claude Blier et résolu de verser 300 \$ à l'Association du lac William

inc. pour une publicité dans leur guide 2016. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-05-149 Don au Cercle des Jeunes Ruraux de l'Érable

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu de verser 60 \$ au Cercle des Jeunes Ruraux de l'Érable pour une publicité dans leur bottin 2016. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-05-150 Journée de démonstration forestière de l'Érable

Il est proposé par Danièle Hénault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu de verser une aide financière de 100 \$ à la MRC de l'Érable pour l'organisation de la Journée de démonstration forestière de l'Érable qui aura lieu le 24 septembre 2016 à St-Pierre-Baptiste. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-05-151 Aide financière au Club Les Nomades

Il est proposé par Roger East, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu de verser une aide financière de 100 \$ au Club Les Nomades pour leur activité « bénédiction des motos » qui aura lieu le 21 mai 2016. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-05-152 Achat de fleurs pour les lieux publics

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Claude Blier et résolu d'accepter la soumission de Fleuriste Gisèle au coût d'environ 1 100 \$ (taxes en sus) pour les arrangements de fleurs à la caserne et des boîtes à fleurs au pied de la Côte de l'Église et du belvédère de la marina ainsi qu'au centre municipal. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-05-153 Aménagement des pots de fleurs sur le belvédère

Il est proposé par Danièle Hénault, appuyé par Renée Vigneault et résolu de retenir l'offre de Brisson Paysagiste pour l'aménagement des pots de fleurs sur le belvédère au prix de 1 795 \$ (taxes en sus). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-05-154 Demande de prolongation pour adopter un plan et des règlements d'urbanisme conformes au schéma révisé

Considérant que le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de l'Érable est entré en vigueur le 7 novembre 2013;

Considérant que conformément à l'article 59.5 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la municipalité doit adopter, dans les deux ans de l'entrée en vigueur du schéma révisé, des règlements modifiant le plan d'urbanisme et les règlements d'urbanisme pour assurer la conformité au schéma révisé;

Considérant que la municipalité a entrepris ses démarches de modifications du plan et des règlements d'urbanisme pour être conforme au schéma révisé;

Considérant que la municipalité ne peut respecter l'échéancier prévu à l'article 59.5 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

En conséquence, il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Roger East et résolu de demander au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire d'accorder à la municipalité de Saint-Ferdinand un délai

supplémentaire jusqu'au 31 mars 2017 afin de compléter les procédures d'adoption du plan et des règlements d'urbanisme en conformité avec le schéma révisé. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-05-155 Examen des revenus susceptibles d'être assujettis aux taxes

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Danièle Hénault et résolu d'accepter l'offre de services de Raymond Chabot Grant Thornton pour l'examen des revenus susceptibles d'être assujettis aux taxes selon les honoraires estimés entre 3 000 \$ et 3 500 \$ (taxes en sus). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-05-156 Emplacement du bureau municipal

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Danièle Hénault et résolu que le bureau de la secrétaire-trésorière soit situé au 375 rue Principale à Saint-Ferdinand et ce, conformément à l'article 183 du Code municipal. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-05-157 Heures d'ouverture du bureau municipal

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Claude Blier et résolu que les heures d'ouverture du bureau municipal soient :

De la mi-septembre à la mi-juin :

- lundi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
- mardi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
- mercredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
- jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
- vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

De la mi-juin à la mi-septembre :

- lundi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 45
- mardi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 45
- mercredi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 45
- jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 45
- vendredi : 8 h à 12 h

Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-05-158 Contrat de travail de l'adjointe administrative

Attendu que Mme Marie-France Lemay a été engagée le 24 mars 2014;

Attendu qu'un contrat de travail était prévu si Mme Marie-France Lemay réussissait la formation en technique administrative municipale;

Attendu que Mme Marie-France Lemay est en voie de réussite avec une mention très bien et plus et que le cours se terminera le 30 juin 2016;

Attendu que la résolution no 2014-08-233 concernant la formation reste en vigueur;

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand est prête à procéder à la signature d'un contrat avec Mme Marie-France Lemay à titre d'adjointe administrative;

En conséquence, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Danièle Hénault et résolu d'autoriser le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer le contrat de travail entre la municipalité de Saint-Ferdinand et madame Marie-France Lemay, d'accorder un ajustement de salaire de 1 \$ de l'heure à partir du 1^{er} juillet 2016 et

une augmentation de salaire correspondant à l'IPC pour l'année 2017, soit tel qu'établi. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-05-159 Contrat de travail de l'inspectrice en environnement et bâtiment

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand est prête à procéder à l'embauche de Fanny Pécheux pour le poste d'inspectrice en environnement et bâtiment et fonctionnaire responsable de l'émission des permis et certificats d'une façon permanente;

En conséquence, il est proposé par Claude Blier, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand embauche madame Fanny Pécheux comme inspectrice en environnement et bâtiment ainsi que fonctionnaire responsable de l'émission des permis et certificats et ce d'une façon permanente à partir du 16 mai 2016, selon les conditions déjà approuvées par le conseil et énumérées dans le document « accord des conditions d'engagement » et en accordant un ajustement de salaire de 1 \$ de l'heure à partir du 16 mai 2016 et de confirmer le tout par un contrat de travail. Le tout est conditionnel à la réception de tous les documents nécessaires concernant la Citoyenneté et Immigration Canada. De plus, il est résolu d'autoriser le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer les documents. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-05-160 Modification au contrat de travail d'Olivier Michaud

Attendu qu'Olivier Michaud occupe le poste de journalier permanent au sein de la municipalité de Saint-Ferdinand;

Attendu qu'Olivier Michaud démontre des aptitudes pour un poste de direction en voirie;

Attendu que M. Michaud a clairement démontré, dans une période d'essai de 2 mois et plus qu'il a un intérêt envers le poste de contremaître en voirie et qu'il a les capacités d'effectuer les tâches en lui accordant la formation nécessaire;

Attendu que pendant l'année 2016, M. Michaud recevra de la formation et sera supervisé par le contremaître en voirie actuel;

Attendu que la municipalité maintient l'ajustement salarial établi dans la résolution no 2016-01-26 pour la période d'apprentissage et ce, pour le poste de contremaître adjoint en voirie;

En conséquence, il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Roger East et résolu de nommer monsieur Olivier Michaud, contremaître adjoint en voirie et ce, à partir du 2 mai 2016. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-05-161 Engagement d'un étudiant en voirie

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'engager Samuel Veilleux comme journalier en voirie (étudiant) commençant le 18 avril 2016 à raison de 40 heures/semaine, les heures peuvent varier selon le besoin et ce, au taux de 11,75 \$ de l'heure pour la période estivale 2016. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-05-162

Engagement d'un responsable à l'écocentre

Il est proposé par Roger East, appuyé par Claude Blier et résolu d'engager Steeven Guillemette comme préposé à l'écocentre à compter du 14 mai 2016 jusqu'au 31 octobre 2016 au taux horaire de 11,75 \$ selon un horaire variant de 12 à 40 heures par semaine. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-05-163

Congrès ADMQ

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Roger East et résolu d'autoriser les directrices Sylvie Tardif et Michèle Lacroix à assister au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui se tiendra à Québec les 15, 16 et 17 juin 2016 et de défrayer les frais d'inscription de 503 \$ par personne (taxes en sus) et autres frais encourus. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-05-164

Assemblée générale annuelle de Réseau BIBLIO

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Roger East et résolu d'autoriser Claude Blier à représenter la municipalité de Saint-Ferdinand lors de l'assemblée générale annuelle de Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie qui se tiendra à Yamachiche, le 3 juin 2016 à 17 h 30. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-05-165

Rapport de voirie

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Danièle Hénault et résolu d'accepter le rapport de voirie d'avril 2016 tel que présenté par Constant Roberge, contremaître des travaux publics. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 6 personnes présentes à la 2^e période de questions.

2016-05-166

Présentation des comptes

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Claude Blier et résolu de payer les comptes du mois d'avril 2016 tels que présentés pour un montant de 214 798.22 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-05-167

Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Danièle Hénault, appuyé par Claude Blier et résolu que la présente séance soit levée à 20 h 45. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Maire

Secrétaire-trésorière